

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 15 novembre 2021

Communiqué de presse

Attractivité des transports publics jurassiens fortement renforcée

Les transports publics jurassiens poursuivent leur développement et offriront encore davantage de prestations dès le changement d'horaire du 12 décembre prochain. Les améliorations visent à augmenter la part modale des transports publics. La desserte facilitée de la Communance, principale zone d'activités du canton, en est l'un des points forts. L'offre de bus nocturne durant les week-ends est également renforcée et systématisée, et ouverte à tous sans supplément. L'ensemble du réseau de bus jurassien arborera la nouvelle identité MOBIJU.

Le changement d'horaire du 12 décembre 2021 sera marqué par la mise en service du nouveau réseau de bus jurassien issu de la mise au concours. L'offre va augmenter de plus de 10%, apportant davantage de souplesse dans les possibilités de déplacements en transports publics. Des améliorations sont apportées dans l'ensemble du territoire cantonal. Cette nouvelle étape de développement s'inscrit dans la volonté des autorités d'augmenter la part modale des transports publics et de contribuer ainsi à réduire les surcharges routières ainsi qu'à participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Au niveau de l'agglomération de Delémont, des lignes sont fusionnées et, pour la plupart, vont transiter par la gare routière, mais n'y auront plus leur terminus. Ainsi de nombreux quartiers et localités de l'agglomération seront reliés directement entre eux. Les tracés ont été revus dans le but d'avoir des parcours identiques dans les deux sens et d'être plus rapides.

Un des changements majeurs réside dans l'amélioration consécutive de la desserte de la zone d'activités de la Communance (ZA Communance) qui sera assurée par la ligne 2. Dans sa nouvelle configuration, cette ligne, qui relie le quartier du Cras-des-Fourches à la gare de Delémont, adoptera un parcours plus direct et sera prolongée en direction de Courtételle en passant par la ZA Communance et Courtemelon. Aux heures de pointe, les bus circuleront à une cadence de l'ordre de dix minutes sur la branche « Cras-des-Fourches – gare – ZA Communance » ; elle sera semi-horaire le reste de la journée. Ainsi, les personnes arrivant d'une ligne de bus régionale en gare de Delémont ou par train depuis Bienne/Moutier ou Laufon/Bâle auront systématiquement un bus en correspondance pour se rendre dans la ZA Communance. En parallèle et par une correspondance train-bus à Courtételle, les voyageurs en provenance ou en direction de l'ouest du canton – Haute-Sorne, Clos du Doubs, Ajoie, Franches-Montagnes – ou de France ne devront plus nécessairement transiter par la gare de Delémont et verront ainsi leur temps de déplacement réduit de quelque 15 minutes. Par exemple, un pendulaire partant de Porrentruy à 06h10 sera déposé au centre de la ZA Communance à 06h43. L'objectif est qu'une partie des employés des entreprises fasse le choix des transports publics au détriment de la voiture.

Enfin, la desserte à la cadence de 15 minutes aux heures de pointe, déjà en vigueur sur la ligne 7 Delémont – Montsevelier, sera également proposée pour desservir Develier et Courrendlin.

En Ajoie, les bus circuleront dorénavant toutes les 30 minutes aux heures de pointe, et chaque heure en dehors de celles-ci. En gare de Porrentruy, les diverses lignes de bus seront en correspondance les unes avec les autres, tout en continuant à assurer, comme aujourd'hui, les correspondances avec les trains. Les lignes desservant l'ouest de l'Ajoie sont réorganisées : Damvant sera désormais desservi par la ligne 78 Grandfontaine – Damvant et Fahy par la ligne 71 Porrentruy – Bure – Fahy. L'offre du week-end sera densifiée et uniformisée : les bus circuleront à Porrentruy toutes les deux heures, et ce de manière identique le samedi et le dimanche. Le dimanche après-midi, l'hôpital de Porrentruy sera accessible chaque heure entre 11h00 et 19h00 par la mise en place de navettes complémentaires entre la gare et l'hôpital.

Réseau de bus nocturne

L'offre sera augmentée et systématisée : les bus circuleront selon des parcours et des horaires identiques les vendredis et les samedis. Trois relations par nuit et dans chaque sens seront proposées entre Delémont et Porrentruy (ligne N10), et deux entre Saignelégier et Glovelier, où les bus seront systématiquement en correspondance avec les bus de la ligne N10. En Ajoie, l'offre sur les lignes N24 Ajoie Est et N25 Ajoie Ouest circulant à la demande sera également augmentée et systématisée, avec trois départs de Porrentruy les vendredis et les samedis, en correspondance avec les bus de la ligne N10 provenant de Delémont. La desserte des villages situés entre Courchavon et Boncourt sera reprise par la ligne N25 Ajoie Ouest. Dans les Franches-Montagnes, trois relations par nuit et dans chaque sens seront dorénavant proposées entre Saignelégier et La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'entre Saignelégier et Tramelan, respectivement Tavannes, où des correspondances seront proposées avec les trains ou les bus Moonliner provenant de Bienne. La tarification spécifique moyennant paiement d'un supplément sera supprimée : les prix en vigueur la journée seront également appliqués sur les courses nocturnes et les abonnements (AG, demi-tarif, parcours, Seven25, carte junior et Vagabond) seront reconnus. Ainsi, les abonnements Vagabond seront dorénavant valables 24/24 et 7/7 : il ne sera plus nécessaire d'acquérir le complément Vagabond+ pour pouvoir circuler sur le réseau de bus nocturne du canton du Jura.

MOBIJU : la nouvelle identité du réseau de bus du canton du Jura

Les véhicules, les arrêts et l'ensemble des supports de communication de toutes les lignes de bus du canton du Jura seront identifiés aux couleurs rouge et blanc de MOBIJU. Un site internet spécifique www.mobiju.ch a été mis en ligne. Il contient toutes les informations nécessaires aux utilisateurs actuels et futurs quant au réseau de bus du canton du Jura et permet de consulter les nouveaux horaires mais également de composer un horaire personnalisé.

Personnes de contact :

David Eray, ministre de l'Environnement, tél. 032 420 53 03

David Asséo, chef de la Section de la mobilité et des transports du Service du développement territorial, tél. 032 420 53 10